



Waterbird Conservation for the Americas
La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

RAPPORT PRÉLIMINAIRES
OISEAUX D'EAU ET MARINS DANS SAINT BARTHELEMY



(PHOTO: ASSOCIATION GRENAT)

Auteur: Anthony Levesque, Alain Mathurin (AMAZONA) et Francianne Le Quellec (RN St Barthélemy)



Ligue pour la **Protection** de les **Oiseaux**



Compiled by: Verónica Anadón-Irizarry and David Wege (BirdLife International)

Part of an evaluation of waterbirds population and their conservation in the Caribbean, a project coordinated by BirdLife International within the initiative of Waterbird Conservation for the Americas and sponsored by the U.S. Fish and Wildlife Service (Neotropical Migratory Bird Conservation Act)

2007



Waterbird Conservation for the Americas
La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

Table des matières

1. Introduction Générale	2
2. Importance Ornithologique.....	5
3. Aires Protegees et Mesures de Protection.....	5
4. Initiatives de Conservation	6
5. Traités Internationaux de Conservation	6
6. Problemes de Conservation.....	7
7. Besoins de Conservation.....	7
8. Glossaire	8
9. Zones.....	8
10. Références.....	10

Appendix

Table 1. Waterbirds occurrence, distribution and population estimates in St Barthgelemy.....	11
---	----



Waterbird Conservation for the Americas

La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

1. INTRODUCTION GENERALE

Saint-Barthélemy, archipel de 20 îlets et d'une île principale de 24 km² de surface pour un total de 25 km², est située à 175 km au nord de la Guadeloupe dans l'arc des Petites Antilles. Elle a été récemment élevée au rang de nouvelle collectivité outre-mer et est donc désormais séparée administrativement de la Guadeloupe.

Du fait de sa position très au nord de la Guadeloupe et de ses habitats différents, l'avifaune de Saint-Barthélemy est relativement différente de celle de l'archipel guadeloupéen.

La détermination des zones de Saint-Barthélemy est par conséquent traitée à part et fait l'objet du présent rapport.

Les îlets entourant l'île principale de Saint-Barthélemy ont les caractéristiques suivantes :

- Table à Diable ou Roche Plate, îlot situé au nord fait 1 ha,
- L'île Fourchue est le plus vaste des îlets avec ses 24 ha, et une altitude variant de 50 à 104 m,
- Grand Grouper et Petit Grouper, deux îlets situés à l'ouest de l'île Fourchue culminent à 42 m pour une superficie de 0,8 ha,
- La Petite Islette, au sud ouest de l'île Fourchue, fait 1,3 ha et culmine à 33 m,
- L'île au vent est situé à l'est de l'île Fourchue, s'étend sur 1,5 ha avec un relief plat qui culmine à 41 m,
- L'île Pelé s'étend sur 3,4 ha et culmine à 36 m,
- L'île Bonhomme, 20,3 ha culmine à 105 m,
- L'île Frégate, privée, à l'est de Bonhomme, 14,3 ha,
- L'île Toc Vers regroupe trois îlots pour 5ha et une altitude de 42 m maximum,
- L'île Tortue d'une superficie de 7 ha et de 35 m de haut,
- L'île Coco, plateau calcaire de 3,7 ha culminant à 38 m,
- Les Petits Saints, éboulis au sud de la rade de Gustavia,
- Les Gros Islets sont deux îlots volcaniques de 0,8 ha et hauts d'une vingtaine de mètres,
- Pain de Sucre, situé à 1,5 km à l'ouest des Gros Islets, 1 ha, 55 m de haut maximum,
- L'île Petit Jean, au nord de Saint Barthélemy, à l'entrée de l'Anse Colombiers, 1,7 ha pour 42 m,

L'île et ses satellites font partie du banc d'Anguilla et présentent un relief à composante principale calcaire très accidenté et rocailleux. Elle s'est formée à l'Eocène moyen et à l'Oligocène : entre -51 et -24 millions d'années. Ce substratum associe des formations marines sédimentaires (calcaires oolithiques, conglomérats grossiers à éléments volcaniques, tufs fins), des formations volcaniques (épanchements rhyolitiques), et des dépôts détritiques superficiels (sables de plage, éboulis).



Waterbird Conservation for the Americas La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

Après une activité volcanique intense, cette île a été recouverte par la mer. Elle a alors servi de support à une sédimentation essentiellement calcaire. Un phénomène de subduction de plaques a ensuite fait émerger cette île et ses îlots satellites.

L'îlet Fourchue, le plus vaste, ainsi que d'autres îlets entourant Saint-Barthélemy comme Bonhomme, Frégate et Toc-vers, constituent des vestiges de contreforts méridionaux de volcans sous-marins qui ont émergé pendant une période de soulèvement et de basculement vers le sud de la plate-forme insulaire. Les informations concernant la nature géologique de la plate-forme du banc d'Anguilla sont peu précises. Bouchon *et al.* (1990) rapportent que les fonds du chenal entre Saint-Barthélemy et Saint-Martin où se trouve l'îlet Fourchue, sont constitués soit d'une dalle rocheuse portant des traces d'érosion en cannelures couvertes d'une mince couche de galets et de nodules d'algues calcaires, soit par des épandages de sédiments d'origine corallienne. Cette dalle, lorsqu'elle affleure, est parfois occupée par des communautés coralliennes peu développées. Des herbiers de phanérogames marines à *Syringodium filiforme* colonisent les fonds sédimentaires jusqu'à plus de 20m de profondeur. Chauvaud (2001) précise que 59% des superficies de la réserve cartographiée sont des substrats durs et que 32% correspondent à du sable nu.

Assor (1993), mentionne les grands traits géomorphologiques de l'île de Saint-Barthélemy, conséquences des manifestations tectoniques ayant affecté la région.

Deux directions principales sont apparentes, déterminant une tectonique oblique, fréquente dans les Petites Antilles :

- direction nord-ouest/sud-est, sur laquelle se situe l'îlet Fourchue ;
- direction nord-est/sud-ouest.

L'îlet Fourchue, comme de nombreux îlets satellites, est donc constituée de 2 types de roches, des formations volcaniques et des formations sédimentaires, justification logique des nombreux sols superficiels à structure grossière, ou d'éboulis de certaines dépressions ; ce qui n'est pas sans conséquences sur la rétention en eau nécessaire aux végétaux. Précisons aussi la place du petit cordon sableux, poreux de la baie de Fourchue tout en faveur de végétations psammophile, xérophile et halophile. La faible densité de végétation ne conduit pas à des modifications de texture et de composition du sol importantes, l'apport en matière organiques et de minéraux issus de la dégradation de la litière y est donc faible.

Ces caractéristiques de substratum associées au relief insuffisamment marqué pour bloquer les alizés expliquent que la végétation y soit xérophile. De grandes zones ont historiquement été défrichées par les caprins, laissés en liberté sur les îlets.

Le climat, de type tropical, est chaud (27°C en moyenne sur l'année) et humide (air marin). On y distingue deux saisons. La première, appelée « le carême », est sèche, elle s'étend de décembre à mai, avec un risque de sécheresse de février à avril ; l'ensoleillement y est maximal. La seconde, nommée « l'hivernage », est plus humide, elle s'étale de juin à novembre et se caractérise par un risque cyclonique important.



Waterbird Conservation for the Americas La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

La situation géographique de Saint-Barthélemy, loin des grands foyers de dispersion de la faune et de la flore que constituent l'Amérique du Sud et les Grandes Antilles, ainsi que sa taille très faible, expliquent que le nombre d'espèces endémiques de l'île soit faible (Rollet B., 1998. Arbres endémiques des Petites Antilles, p. 153 ; Raffaele H. *et al*, 1998. Birds of the West Indies.).

Cependant, l'isolement du banc d'Anguilla (Saint-Martin, Saint-Barthélemy et Anguilla ainsi que tous les îlets annexes) par la mer a permis la spéciation d'espèces terrestres mais pas d'espèces capables de franchir les petites distances marines (oiseaux, chauve-souris).

Ainsi, nous trouvons une espèce endémique de reptile : le Typhlops de Saint-Barthélemy, *Typhlops annae*, connu par un seul individu décrit par Breuil en 1999.

D'autres espèces, plus nombreuses ne se trouvent que sur le banc d'Anguilla, Saint-Barthélemy compris; citons par exemple parmi les reptiles, *Ameiva plei plei*, *Mabuya sloanii*, *Ramphotyphlops braminus*, *Alsophis rijgersmaei*, *Sphaerodactylus parvus*, *Anolis gingivinus*.

Les Amérindiens occupaient épisodiquement l'île qu'ils appelaient Ouanalao. En 1493, Christophe Colomb découvre l'île et la prénomme du nom de son frère. Longtemps refuge des corsaires, elle accueille au XVIIème siècle une garnison française envoyée de Saint Christophe (actuelle St Kitts). Des Normands et des Bretons s'y établissent mais ils seront décimés par les Indiens Caraïbes. En 1784, Louis XVI vend l'île à Gustave III, roi de Suède. L'île au port franc nommé Gustavia restera suédoise jusqu'en 1878, date à laquelle un référendum la fait repasser sous le giron français.

En 1946, la Guadeloupe, comprenant Saint-Barthélemy, devient Département d'Outre Mer et Région en 1982. En décembre 2003, la population a voté pour la séparation administrative de la Guadeloupe et la formation d'une Collectivité d'Outre-Mer. La population s'établit aujourd'hui à 7000 habitants.

En théorie, tous les îlets sont susceptibles d'abriter des colonies d'oiseaux marins mais une forte pression anthropique (pollution, destruction d'habitats, urbanisation, pâturage caprin extensif sur les îlets, dérangement touristique etc.) s'exerce sur l'île et ses satellites. L'érosion devient problématique sur la plupart des îlets, empêchant à la végétation de recoloniser facilement ces havres de paix potentiels pour la nidification des oiseaux marins.

2. IMPORTANCE ORNITHOLOGIQUE



Waterbird Conservation for the Americas

La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

Compte tenu de la surface faible de l'île associée à une végétation xérophile souvent dégradée par le pâturage caprin.

On trouve une demi-douzaine d'espèces d'oiseaux aquatiques (grèbe, poule d'eau, ardéidés, limicoles).

Par contre, les 20 îlets ont un fort potentiel d'accueil des espèces marines nichant à terre, en falaise ou sur des massifs herbacés.

On trouve treize espèces nicheuses régulières : le Phaéton à bec rouge *Phaethon aethereus* (140 à 280 couples), le Phaéton à bec jaune *Phaethon lepturus* (20 à 40 couples), la Sterne fuligineuse *Sterna fuscata* (150 à 300 couples), la Sterne bridée *Sterna anaethetus* (75 à 100 couples), le Noddi brun *Anous stolidus* (98 à 120 couples), la Petite Sterne *Sterna antillarum* (15 à 20 couples), le Pélican brun *Pelecanus occidentalis* (18 couples), le Fou brun *Sula leucogaster* (150 à 175 couples), la Mouette atricille *Larus atricilla* (440 couples), la Sterne royale *Thalasseus maximus* (30 à 50 couples), la Sterne pierregarin *Sterna hirundo* (30 à 35 couples) (Leblond, 2005 ; Levesque *obs. pers.*). Il faut ajouter à cela 2 espèces nicheuses rares (le Puffin d'Audubon *Puffinus lherminieri* et la Sterne de Dougall *Sterna dougallii*).

3. AIRES PROTEGEES ET MESURES DE PROTECTION

A Saint Barthélemy, les aires protégées sont variées, il existe :

- Une Réserve Naturelle Nationale (zone uniquement marine) nommée RN de Saint-Barthélemy
- Deux Arrêtés de Protection de Biotope dont l'un a été suspendu en 2006;
- autres types de protection :
 - o 80 ha de ZNIEFF terrestres (type 1 et type 2), réparties sur six sites de l'île principale
 - o des espaces littoraux remarquables

La Réserve Naturelle de Saint-Barthélemy s'étend sur une superficie de 1 200 ha. Elle comprend 5 zones du domaine public maritime situées principalement au nord et nord-ouest de l'île principale. La Réserve Naturelle de Saint-Barthélemy a été créée par décret ministériel n°96-885 du 10 octobre 1996. Cette réserve, qui est gérée par l'association Grenat (loi 1901), protège 275ha de récifs coralliens et de nombreux herbiers de Phanérogames marines.

Un Arrêté de Protection de Biotope s'étend sur une superficie de 5.5 ha. Il s'agit de terrains constituant ou jouxtant l'étang de Saint-Jean qui représente un biotope d'intérêt majeur pour le repos et le nourrissage de nombreux oiseaux migrateurs. Il accueille 13 espèces d'oiseaux protégées par les conventions internationales. De nombreux poissons et crustacés viennent s'y reproduire. Notons que cet étang est l'une des ultimes étendues d'eau saumâtre à Saint-Barthélemy avec les étangs de Grand Cul de Sac et Petit Cul de Sac.



Waterbird Conservation for the Americas

La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

Les étangs de Grand Cul de Sac et Petit Cul de Sac ont joui d'un classement en Arrêté de Protection de Biotope pendant plus de 14 ans (1992-2006). Ces deux étangs d'une superficie de 15.94 ha sont situés près de la plus grande zone de protection renforcée de la Réserve Naturelle. Y sont observés de nombreux migrateurs et des oiseaux dont certains font partie d'un arrêté de protection ministériel : le Chevalier grivelé, la Marouette de Caroline, et la Paruline des prés. Une mesure de protection est en cours d'étude.

Une ZNIEFF de type II d'une superficie de 37.7ha regroupe les 5 étangs et salines de Saint-Barthélemy. Importantes de part leur rôle pour la faune aviaire, ces étendues d'eau sont ceinturées par les dernières mangroves de l'île, puis par des formations à tendance xérophytique dans lesquelles on retrouve des espèces végétales rares et protégées comme le cactus tête à l'anglais (*Melocactus intortus*) et le Gaïac (*Guaiacum officinale*).

Une ZNIEFF de type I d'une superficie de 42.3ha est située sur la Pointe à Toiny à l'est de l'île principale. Cet espace recouvert d'une végétation ligneuse xérophile de hauteur inférieure à 4m, rassemble une flore antillaise d'origine « méridionale » et une flore d'origine « septentrionale » rarement observée en Guadeloupe.

Enfin, l'ensemble des îlets non habités sont identifiés comme des espaces à préserver en tant qu'espaces littoraux remarquables. Ces espaces sont intégrés dans le Schéma Régional d'Aménagement (SAR), approuvé par décret en conseil d'état (5 janvier 2001).

4. INITIATIVES DE CONSERVATION

La Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) reste le représentant en Guadeloupe du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, et est installée à Basse-Terre en Guadeloupe. Ses missions consistent à apporter une expertise environnementale à la réalisation des grands documents de planification locale et d'aménagement du territoire, concilier environnement et développement économique, connaître et faire connaître l'environnement, et protéger les ressources ainsi que les milieux naturels.

Des brigades de police de l'environnement ont été mises en place au sein des structures de la DIREN (police de l'eau), de l'ONF, du Conservatoire du Littoral, de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS), et des Réserves Naturelles (gardes assermentés).

5. TRAITÉS INTERNATIONAUX DE CONSERVATION

La France a signé et ratifié la Convention de Washington CITES (1973), La Convention de Bonn sur les espèces migratrices, la Convention de Rio de Janeiro sur la Biodiversité, la Convention Ramsar sur les zones humides (1986), la Convention de Kyoto sur les changements climatiques, la Convention de Berne – laquelle ne s'applique pas pour les DOM dont fait partie la Guadeloupe – sur la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel (1990), la Convention de Carthagena de India (Colombie) sur la protection et la mise en valeur de la Mer des Caraïbes (1986), et la Convention Baleinière Internationale. Les directives européennes Oiseaux et



Waterbird Conservation for the Americas

La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

Habitats, bien que concernant l'ensemble des départements français, dont l'outre-mer, sont inapplicables en Guadeloupe, car aucune espèce des annexes n'y est présente.

6. PROBLEMES DE CONSERVATION

L'homme est la principale cause du déclin des colonies d'oiseaux marins à Saint-Barthélemy. Ses actions peuvent être directes sur les espèces (braconnage des adultes, pillage des nids et des poussins) ou sur les habitats (accroissement de l'urbanisation et expansion de l'agriculture et du pâturage caprin provoquant une disparition des habitats et une érosion des sols).

Est imputable à l'homme une liste non exhaustive d'actions indirectes dont l'intensité d'impact est difficile à évaluer :

- pesticides en agriculture, pâturage non contrôlé des caprins et des bovins dégradant fortement les structures végétales,
- introduction d'espèces exogènes. Parmi les mammifères introduits, 3 espèces portent particulièrement préjudices à l'avifaune locale : le Rat noir *Rattus rattus*, la Petite Mangouste indienne *Herpestes auropunctatus* et le Chat domestique *Felis catus*.

Le Rat noir a été introduit dans l'archipel probablement dès le début du XVI^e siècle par des galions espagnols. Il s'est très rapidement étendu et multiplié. Cet omnivore a pu coloniser la quasi totalité des milieux, on le trouve même en mangrove. Ce rongeur aux moeurs arboricoles a un impact très négatif sur l'avifaune, ses proies de prédilection étant les oeufs et les poussins. C'est le seul prédateur des nichées du Pic de la Guadeloupe.

Le Chat domestique capture de nombreux oiseaux. Même si l'impact effectif sur les populations de Guadeloupe est inconnu, des études réalisées en Angleterre montrent que la population de Chat domestique provoquerait la mort de 27 millions d'oiseaux/an sur cette seule île.

7. BESOINS DE CONSERVATION

Une protection intégrale des îlets abritant des colonies d'oiseaux marins devrait être mise en place durant la période de reproduction.

Cette protection consisterait en l'interdiction de s'approcher à moins de 100 m des côtes des îlets et en l'interdiction d'y débarquer. Elle pourrait être mise en œuvre par la nouvelle Collectivité d'outre-mer de St Barthélemy qui a souhaité « récupérer » l'environnement parmi ses nouvelles prérogatives.

En parallèle devra être menée une campagne d'éradication des caprins présents sur les îlets afin de permettre à la végétation, à moyen terme, de recoloniser les îlets.



Waterbird Conservation for the Americas La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

8. GLOSSAIRE

ACED : Conseil Environnement Développement Durable (www.aced.fr)
AEVA : Association pour l'Etude et la protection des Vertébrés et des végétaux des Petites-Antilles
AMAZONA : Association des Mateurs Amicaux des Z'Oiseaux et de la Nature aux Antilles (www.amazona-guadeloupe.com)
ASFA : Association pour la Sauvegarde et la réhabilitation de la Faune des Antilles
DIREN : Direction Régionale de l'Environnement
DOM : Département d'Outre-Mer
GRENAT : Association de Gestion de la Réserve Naturelle de Saint-Barthélemy
IBA : Important Bird Area
IGEROC : Institut Guadeloupéen d'Etudes et de Recherches Ornithologiques de la Caraïbe
NT : Near Threatened (critère UICN)
ONCFS : Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage
ONF : Office National des Forêts
PNG : Parc National de Guadeloupe
VU : Vulnérable (critère UICN)
ZNIEFF : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique

9. Zones

A. Petite Islette, Saint Barthélemy

La Petite Islette se trouve à la partie sud-ouest de l'île Fourchue. Cet îlet est la propriété privée de Serge et Carole Beal. Elle ne mesure qu'1,3 ha et culmine à 33 mètres. La sécheresse y est fortement marquée. La Petite Islette est située par 62°54'50 Ouest et 17°57'36 Nord.

L'avifaune information

L'intérêt principal de ce site est la présence des Fous bruns nicheurs (plus de 60 couples observés par Gilles Leblond en 2002), nos propres observations en 2007 confirment la présence de nombreux adultes (au moins 80) et de jeunes de cette espèce. Nous avons aussi observé des Mouettes atricilles *Larus atricilla*, un Huîtrier d'Amérique *Haematopus palliatus*, des Frégates superbes *Fregata magnificens*, des Tourterelles à queue carrée *Zenaida aurita*.

Espèce	Saison	An	Min-Max
Brown Booby <i>Sula leucogaster</i>	breeding	2002	60 couples

Statut de protection Les falaises de l'îlet constituant cette IBA sont régies par la loi littorale et sont soumises aux 50 pas géométriques (espaces dans lesquels toute construction est interdite). Les îlots se trouvant dans la périmètre du DPM de la RN (Petite Islette, Frégate et Tortue), le débarquement est limité par le fait que l'ancrage y est strictement interdit.



Waterbird Conservation for the Americas La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

Problème de la Conservation Une des principales menaces pesant sur cet îlot était la présence des cabris, ceux-ci ont été tués au fusil depuis peu. La présence de rats n'a pas pu être confirmée. Le ramassage des Â“ufs pourrait être toujours une activité occasionnelle. Les cyclones sont une menace certaine, les îles du Nord étant régulièrement frappées. Risque de prélèvement des Cactus très recherchés par les collectionneurs

B. Îlets les Petits Saints et Gros Islets, Saint Barthélemy

Les Petits Saints sont des éboulis qui se trouvent au sud de l'entrée de la rade de Gustavia. Les Gros Islets sont deux îlots volcaniques de 0,6 et 0,2 ha et culminent à une vingtaine de mètres de hauteur. Ils sont situés non loin des Petits Saints. Ces deux îlets sont la propriété de l'Etat. Les Petits Saints sont situés par 62°51'30 Ouest et par 17°53'50 Nord. Les Gros Islets sont eux situés 62°51'47 Ouest et 17°54'15 Nord.

L'avifaune information

Les principales espèces observées ou reportées sont : la Sterne pierregarin *Sterna hirundo* (près d'une vingtaine de couples en 2001 sur les Petits Saints, pas revus en 2007), la Sterne bridée *Onychoprion anaethetus*, le Noddi brun *Anous stolidus*, le Fou brun *Sula leucogaster* (présence de nombreux jeunes, près d'une centaine d'individus de tous âges au total sur Gros Îlets et une vingtaine en reposoir sur les Petits Saints en 2007. Si l'on considère qu'une partie des adultes était en pêche au moment des comptages, il est probable que la colonie accueille plus de 130 oiseaux), le Fou à pieds rouges *Sula sula* (un individu), le Phaéton à bec rouge *Phaeton aetherus* (quelques couples). Présence aussi en reposoir de la Frégate superbe *Fregata magnificens*, de la Sterne royale *Thalasseus maximus* et de la Mouette atricille *Larus atricilla*.

Espèce	Saison	An	Min-Max
Brown Booby <i>Sula leucogaster</i>	breeding	2007	130 individus
Common Tern <i>Sterna hirundo</i>	breeding	2001	20 couples

Statut de protection Les falaises des îlets les Petits Saints constituant cette IBA sont régies par la loi littorale et sont soumises aux 50 pas géométriques (espaces dans lesquels toute construction est interdite).

Problème de la Conservation La présence de rats n'a pas pu être confirmée. Le ramassage des Â“ufs pourrait être toujours une activité occasionnelle. Les cyclones sont une menace certaine, les îles du Nord étant régulièrement frappées.

C. Îlet Tortue

L'îlet Tortue est un îlet privé, il appartient à Henri Gréaux. Il est situé à proximité de l'Anse du Grand Cul de Sac, au nord de l'île. Cet îlet s'étend sur une superficie de 7 ha et culmine à 35



Waterbird Conservation for the Americas

La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

mètres de haut. La IBA couvre l'ensemble de l'îlet. Il n'y a pas d'activité humaine directe et permanente sur l'îlet. L'Îlet Tortue est situé par 62°48'00 Ouest et par 17°55'26 Nord.

L'avifaune information L'intérêt majeur de cet îlet réside dans la présence d'une importante colonie nicheuse de Sternes royales *Thalasseus maximus* et de Mouettes atricilles *Larus atricilla*. La population de Sternes royales a été estimée à une cinquantaine de couples en 2002 et celle de Mouettes atricilles à 150 couples en 2002. Une visite en avril 2007 a confirmé la présence en nombre de ces deux espèces. On peut aussi noter la présence de quelques couples de Phaéton à bec rouge *Phaeton aethereus* (moins de 10 couples).

Espèce	Saison	An	Min-Max
Laughing Gull <i>Larus atricilla</i>	breeding	2002	150 couples
Royal Tern <i>Sterna maxima</i>	breeding	2002	50 couples

Statut de protection

L'îlet Tortue constituant cette IBA est régie par la loi littorale et est soumis aux 50 pas géométriques (espaces dans lesquels toute construction est interdite). Le débarquement est limité par le fait que l'ancrage y est strictement interdit. Cet îlet fait partie du périmètre, et plus précisément de la zone de protection renforcée, de la Réserve Naturelle marine de St Barthélemy. Cette mesure de protection forte en France ne protège cependant pas la partie terrestre de l'îlet. Cette protection limite cependant le débarquement du fait de l'interdiction de la pêche à pied et de la pêche au fusil.

Problème de la Conservation

Il y a du débarquement occasionnellement sur l'îlet et la collecte des œufs n'est pas à exclure. La présence de rats n'est pas confirmée, il n'y a plus de cabris.

9. Références:

BirdLife International 2007 BirdLife's online World Bird Database: the site for bird conservation. Version 2.1. Cambridge, UK: BirdLife International. Available: <http://www.birdlife.org>

LEBLOND G. 2003c. Les oiseaux marins nicheurs de Guadeloupe, de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy. Rapport BIOS/DIREN, 45 p.

LUREL Félix, Sept 1994. Typologie et cartographie de la végétation naturelle de l'île de Saint Barthélemy. Rapport Université des Antilles et de la Guyane à la demande de ONF. 137p, 1 carte au 10 000ième, 46 illustrations, 21 tableaux et planches.



Waterbird Conservation for the Americas
 La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

Table 1. Waterbirds occurrence, distribution and population estimates in Saint Barthelemy.							
Famille	Nom scientifique	Nom français	Nom anglais	Catégorie (IUCN)	Ocurrence	Estimation de population	Distribution
Procellariidae	Puffinus lherminieri	puffin d'audubon	Audubon's Shearwater	LC	Breeding	présent	
Phaethontidae	Phaethon aethereus	Phaéton à bec rouge	Red-billed Tropicbird	LC	Breeding	140 à 280 couples	Îlet Tortue, Saint Barthélemy; Îlets les Petits Saints et Gros Islets, Saint Barthélemy
Phaethontidae	Phaethon lepturus	Phaéton à bec jaune	White-tailed Tropicbird	LC	Breeding	20 à 40 couples	
Fregatidae	Fregata magnificens	Frégate superbe	Magnificent Frigatebird	LC	Resident		Îlets les Petits Saints et Gros Islets, Saint Barthélemy; Petite Islette, Saint Barthélemy
Pelecanidae	Pelecanus occidentalis	Pélican brun	Brown Pelican	LC	Breeding	18 couples	
Sulidae	Sula sula	Fou à pieds rouges	Red-footed Booby	LC	Passage	1	Îlets les Petits Saints et Gros Islets, Saint Barthélemy



Waterbird Conservation for the Americas

La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

Sulidae	<i>Sula leucogaster</i>	fou brun	Brown Booby	LC	Breeding	150 à 175 couples	Îlets les Petits Saints et Gros Islets, Saint Barthélemy; Petite Islette, Saint Barthélemy
Haematopodidae	<i>Haematopus palliatus</i>	l'Huîtrier d'Amérique	American Oystercatcher	LC	Resident		Petite Islette, Saint Barthélemy
Laridae	<i>Larus atricilla</i>	mouette à tête noire	Laughing Gull	LC	Breeding	440 couples	Îlet Tortue, Saint Barthélemy; Îlets les Petits Saints et Gros Islets, Saint Barthélemy; Petite Islette, Saint Barthélemy
Laridae	<i>Sterna maxima</i>	sterne royale	Royal Tern	LC	Breeding	30 à 50 couples	Îlet Tortue, Saint Barthélemy
Laridae	<i>Sterna dougallii</i>	Sterne de Dougall	Roseate Tern	LC	Breeding	Présent	
Laridae	<i>Sterna hirundo</i>		Common Tern	LC	Breeding	30 à 35 couples	Îlets les Petits Saints et Gros Islets, Saint Barthélemy
Laridae	<i>Sterna antillarum</i>	Petites Sternes	Least Tern	LC	Breeding	15 à 20 couples	



Waterbird Conservation for the Americas

La Conservation d'oiseaux d'eau pour les Amériques

Laridae	<i>Sterna anaethetus</i>	Sterne bridée ou sterne à collier	Bridled Tern	LC	Breeding	75 à 100 couples	Îlets les Petits Saints et Gros Islets, Saint Barthélemy
Laridae	<i>Sterna fuscata</i>	Sterne fuligineuse	Sooty Tern	LC	Breeding	150 à 300 couples	
Laridae	<i>Anous stolidus</i>	Noddi brun	Brown Noddy	LC	Breeding	98 à 120 couples	Îlets les Petits Saints et Gros Islets, Saint Barthélemy